

L'Abeille du **PARC**

Journal d'informations du Parc naturel régional du Gâtinais français - n° 40 - Automne 2010



DOSSIERS

OBSERVATOIRE DES PAYSAGES

Les animations
en images

URBANISME DURABLE

Nos villages
évoluent

Une autre vie s'invente ici

SOMMAIRE

L'Abeille du **PARC**

3 LE PARC EN ACTION
2011 : un nouveau profil
pour le Parc

4 HORIZON ET PANORAMA
Achats fûtés
moins de déchets

5 TERRE DE CULTURE
L'œuvre-totem habitée
de la Miellerie

DOSSIERS

**6 OBSERVATOIRE
DES PAYSAGES**
Les animations
en images

7/9 URBANISME DURABLE
Nos villages évoluent
nous sommes impliqués

10 PAROLE DE TERROIR
Nouvelle charte du Parc :
florilège d'adhésions

11 ART DE VIVRE
Extérieur isolé
intérieur régulé

12 LES RENDEZ-VOUS DU PARC
Manifestations communales
Recette : fondue de poireaux
au safran du Gâtinais

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

52 route de Corbeil - 91590 Baulne
Tél. : 01 64 98 73 93 - Fax : 01 64 98 71 90
Email : info@parc-gatinais-francais.fr

www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la publication : Jean-Jacques Boussaingault

Directrice de la Rédaction : Emmanuelle Guilmault-Fanchini

Rédactrice en Chef : Fabienne Cotté

Comité de Rédaction **Rapporteur** : Jean-Pierre Colin

Membres : Julie Avelange, Jérémie Belot, Serge Blondy,

Valérie Coront-Ducluzeau, Sylvie Duchateau, Laurent Ducruit,

Bernadette Josse, Evelyne Langellier-Bellevue, Béatrice Labois-

Guérard, Gilles Naudet, Dominique Picard, Fabien Rouilly, Daniel

Rozé, Christine Soulat, Annie Vizet.

Avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du
Gâtinais français.

Photographies : Marie-Lys Hagenmüller/Arelys

(marielys91@orange.fr) sauf mentions spéciales

Auteur : © Marie-Pierre Levert/Poussières d'étoiles

Mise en page : SPH Communication

Impression : L'Artésienne

ISSN 1620-3828



Édito

 numéro 40

Dans cette Abeille du Parc n° 40, nous vous dévoilons le visage que pourrait avoir le Parc naturel régional du Gâtinais français en 2011, suite à la révision de sa Charte. Certes, il reste encore la validation par l'Etat, mais déjà quatre élus vous donnent leur point de vue :



- un Maire "fondateur", qui a participé à la création du Parc dès les années 1990,
- le Maire de la commune centrale du Parc, qui accueillera la Maison du Parc,
- un Maire d'une commune dite "associée", qui avait choisi de rejoindre le Parc en 2001 (le Parc a été créé en 1999) : élue en 2008, elle a choisi de faire adhérer sa commune,
- un Maire d'une toute nouvelle commune, jusque-là frontalière du Parc, et qui a choisi d'adhérer.

Bienvenue dans votre Parc ! C'est à vos côtés que nous allons créer le Parc de demain, qui ne se fera pas sans ses habitants.

Si vous pensez que les animations disparaissent sitôt l'automne arrivé, détrompez-vous ! Dans le Gâtinais français, on ne s'ennuie jamais :

- découvrez la sculpture "ruche insolite" à la Miellerie du Gâtinais,
- en octobre prenez part au Jour de la Nuit, pour l'amour du ciel étoilé et de l'environnement préservé,
- en novembre testez vos connaissances lors de la Semaine de réduction des déchets,
- en décembre venez vous émerveiller devant les artisans du territoire, qui exposent au Louvre pour le Carrousel des Métiers d'art et de création.

L'automne dans le Gâtinais français s'annonce bien rempli ! ●

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc naturel régional
du Gâtinais français

ile de France



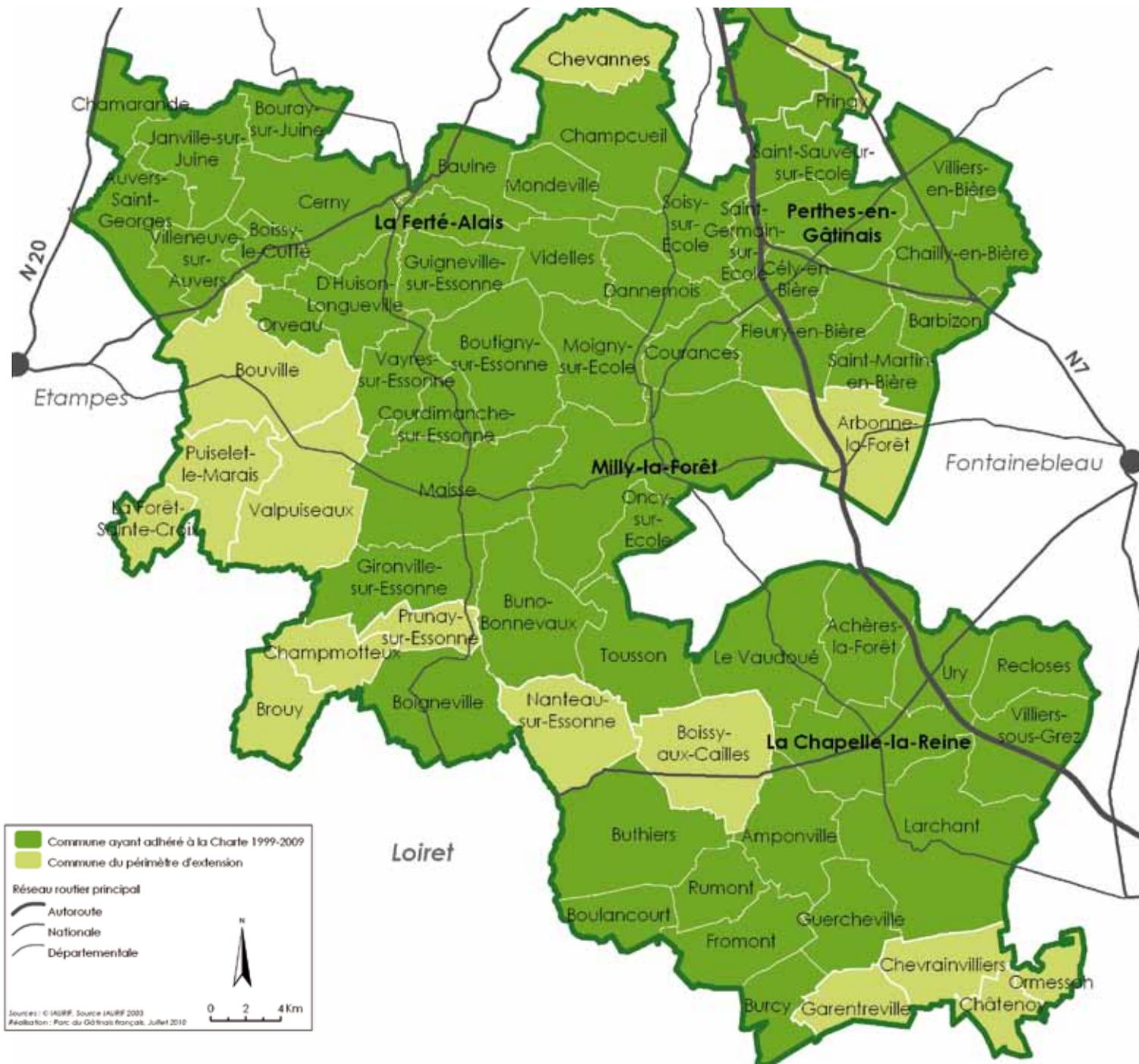
2011, UN NOUVEAU PROFIL POUR LE PARC !

A l'horizon 2011 se profile... le nouveau visage du Parc naturel régional du Gâtinais français !

Comme vous le savez, tous les 12 ans les Parcs "révisent leur copie", ou plutôt : révisent leur Charte. Car les Parcs doivent évoluer en fonction du contexte, des actions déjà menées, des succès, des échecs... Tout y passe : les objectifs, le programme d'actions, les communes adhérentes... Pour aboutir à un territoire cohérent, adapté aux problématiques actuelles, et constitué de communes volontaires.

Nous vous dévoilons le nouveau Parc naturel régional du Gâtinais français : 69 communes, 7 Communautés de Communes, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil général de Seine-et-Marne, le Conseil régional d'Ile-de-France ont décidé de renouveler leur adhésion ou, pour certains d'adhérer pour la première fois, au Parc. Et ce pour les 12 prochaines années.

Une dernière étape cependant : la validation par l'Etat et la signature du décret par le 1^{er} Ministre. Rencontrez le 1^{er} décembre, pour une signature officielle au plus tard en mai 2011...



ACHAT FUTÉ = MOINS DE DÉCHETS !

La prochaine semaine européenne de réduction des déchets se déroulera du 20 au 28 novembre 2010. Cette année encore, les actions proposées par le Parc naturel régional du Gâtinais français sont labellisées par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et France Nature Environnement.

Avec le Parc... "Action !"

Synopsis : Samedi 20 novembre... Dès 9 h, l'action se déroule au supermarché Atac de La Chapelle-la-Reine... Deux caddies se disputent le ticket de caisse le moins cher... Des panneaux "stop-rayon" interpellent les clients pour les aider à mieux acheter... La quantité de déchets diminue...



Expo et stand du Parc

L'équipe du Parc sera présente à l'entrée du magasin* pour vous informer sur tous les gestes, les astuces et les enjeux de la réduction de nos déchets au quotidien. Une exposition pédagogique complètera le dispositif.



Jour de la Nuit !

Pour comprendre les conséquences de la pollution lumineuse et renouer un lien avec la nuit.

Lundi 18 octobre 2010, le Parc vous invite à une conférence à 19h15, à Boutigny-sur-Essonne (salle de la Buissonnière).

Programme des animations :
www.jourdelanuit.fr ou
www.parc-gatinais-francais.fr



Attention aux emballages !

Simple, parlant, exemplaire : 2 caddies comparatifs de produits de même gamme mais... avec plusieurs dizaines d'euros d'économies dans le « caddie malin » ! Simplement en prêtant attention à ne pas choisir de produits avec trop d'emballage !

Des "stop-rayons" signaleront aux clients les produits qui génèrent le moins de déchets.

Vous pourrez participer au quizz "quantité de déchets" et peut-être gagner un lot !



Exemple de création artistique à partir d'emballages, projet de sensibilisation au volume des déchets mené par les élèves de Boigneville avec les ateliers du Soleil.

Pour les établissements scolaires, centres de loisirs, IME, IMPRO, Conseils municipaux d'enfants...

- Le Parc met gratuitement à votre disposition des ressources pédagogiques, mais aussi des silos à compost assortis d'une formation à leur utilisation.

- Pierre-Julien Bavent, Chargé de mission Eau et déchets du Parc, peut intervenir dans votre établissement pendant la Semaine de la réduction des déchets.

- N'oubliez pas l'appel à projet pédagogique du Parc sur la thématique des déchets, si vous souhaitez un accompagnement technique et/ou financier. Marion Le Quéré, Chargée de mission Éducation vous guidera dans les démarches.

Une semaine pour changer nos habitudes

Alerte aux déchets : 350 kg de déchets par personne et par an ! Si le volume des emballages baisse petit à petit, les changements d'habitude tardent encore à se mettre en place. Et pourtant, le compostage domestique, l'évitement du gaspillage alimentaire, la limitation des impressions bureautiques et des photocopies... permettront de réduire les déchets de 150 kg/an/hab.

Choisissons mieux les produits ayant moins d'emballage et ceux qui sont réparables et rechargeables.

Donnons une seconde vie aux objets : en achetant d'occasion, en louant, en empruntant...

Utilisons mieux : il suffit de réduire la quantité des produits utilisés, tout simplement en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables.

Jetons moins : prolongez l'utilisation de vos objets, donnez-les ou vendez-les. Compostez les déchets organiques.

En savoir plus : <http://www.reduisonsnosdechets.fr>

L'ŒUVRE-TOTEM HABITÉE DE LA MIELLERIE

La Miellerie du Gâtinais s'enorgueillit depuis le début de l'été de sa ruche insolite, véritable emblème de son activité traditionnelle locale. Fruit de la volonté et de l'effort partagés des créateurs de la Miellerie et de l'artiste Philippe Bouveret, avec le soutien du Parc, la sculpture a été dévoilée au public le 20 juin 2010, à l'occasion de la Journée du patrimoine de pays.

Thierry Sergent : une démarche inédite

«La Miellerie, comme toute petite entreprise locale, a besoin de créer son empreinte dans l'imaginaire du public, comme sur son territoire. Je souhaitais animer cette visibilité dans un esprit ludique et curieux, à l'image de notre Miellerie. M'est alors venu ce projet d'une création artistique unique et originale qui intégrerait les abeilles. Des colonies spontanées d'abeilles se créent parfois dans la nature dans des lieux improbables, à l'artiste de créer la Ruche insolite du Gâtinais.»

Thierry Sergent approche alors la mission culturelle du Parc, qui apportera un soutien des plus concrets : les contacts, l'expertise et l'appel à candidature. «Au vu de l'ampleur du travail, je suis soulagé de n'avoir pas dû le mener seul. Le Parc est un excellent partenaire, très complémentaire, efficace, compétent. Ils ont réalisé un bon interfaçage du projet, c'était très sécurisant.»

Il était une fois, une ruche...

Trois artistes ont répondu et le jury a porté son choix sur le projet de Philippe Bouveret, de Courances.

Thierry Sergent se souvient : «Même si c'était à mes yeux le projet le plus adapté aux contraintes du lieu et aux critères de choix, c'était très dur d'éliminer deux artistes qui s'étaient tout autant investis. Mais la Ruche Insolite de Philippe Bouveret apportait cette touche ma-

gique, cette naïveté de conte de fée. La nature avec le tronc, les branches, la vie, le mouvement, tout était là. Nous avons affiné ensemble pour accentuer l'ambiance champêtre dans ses moindres détails. La sculpture fait l'effet d'un arbre vénérable, installé depuis toujours, sa patine est parfaite.»



Philippe Bouveret, inventeur

Philippe Bouveret, l'auteur du totem, est plasticien/sculpteur/inventeur et se passionne pour les phénomènes physiques. «Je voulais absolument m'investir dans ce projet qui impliquait de travailler avec des abeilles. Je n'avais jusqu'à jamais travaillé «avec» du vivant. C'était une chance de pouvoir coopérer avec un apiculteur, de bénéficier de ses conseils. J'y suis allé sans a priori, je ne connaissais pas du tout cet univers. Je savais malgré tout que les abeilles sont très sensibles à la température. Ma maquette prévoyait donc déjà le jeu des changements de couleurs en fonction de la chaleur ambiante. L'arbre se met en sommeil l'hiver, les couleurs s'éveillent avec le printemps. C'était aussi l'inconnu d'œuvrer pour une petite entreprise : j'ai davantage travaillé pour des communes, pour des artistes comme Jean Tinguely, sur le projet du Cyclop, par exemple. J'étais curieux de ça aussi. Après plusieurs mois de travail, la ruche insolite était née.»

Cette œuvre concrétisée est un beau mélange entre la culture des abeilles et la culture artistique, une rencontre de passions que l'on souhaite la plus fréquente possible.

«Miellerie du Gâtinais,
Camille et Thierry SERGENT

7 / 9 chemin de la Jonnerie, 91820 Boutigny-sur-Essonne
Tél. : 01 64 98 74 85 ou 06 03 21 17 86

mielleriedugatinais@free.fr - www.mielleriedugatinais.info
Philippe Bouveret : www.philippebouveret.fr



Du mercredi 1^{er} au dimanche 5 décembre 2010 : Carrousel des métiers d'art et de création

Retrouvez les artisans des Parcs naturels régionaux franciliens (Gâtinais français, haute Vallée de Chevreuse et Vexin français). Les artisans gâtinais présents sur le stand des Parcs, **stand n° D15, D20, D22, C19 C21 :**

Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli,
75001 Paris, salle Delorme,
Mercredi de 14 h à 19 h, jeudi à dimanche de 10 h à 20 h.
Entrée libre - www.crma-idf.fr/expo/

Guislain Poitau, ébéniste d'art à Oncy-sur-Ecole : restauration mobiliers du XVIIe au XXe siècle, marqueterie A-C.Boulle, vernis tampon et rempli ciré.



Sylvie Zarnowski, artisan sellier à Saint-Fargeau-Ponthierry : réalisation d'accessoires inspirés par le cheval (ceintures avec boucle étrier, sacs...).

Et aussi : **Nelly Hay**, Perle de Terre, créatrice de bijoux en céramique et en argent à Saint-Fargeau-Ponthierry, sur l'espace "Jeune talents", et **Christian Morel**, Côté Meccs, créateur de bijoux pour hommes à Oncy-sur-Ecole, sur l'espace "Plaire".

Yves Dupeu, peintre doreur à Maisse : dorure sur bois, apprêt, réparation, patine, design, restauration et création d'objets de décoration à la feuille.



Anne Blain-Yardim, graveur à Maisse : gravure de marqueteries Boulle, laiton, étain, bois, nacre, monogrammes sur orfèvrerie, émail grand feu.



RÉTROSPECTIVE PAYSAGÈRE AVEC ÉDOUARD SAUTAI

Un observatoire photographique a été mis en place, afin de suivre l'évolution des paysages qui composent le territoire du Parc. Quoi de mieux pour les découvrir que de le faire avec des artistes ?

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Il a également pour objectif de sensibiliser les élus et les habitants à leur territoire ainsi qu'à l'évolution de leur paysage. En s'inspirant des paysages, Edouard Sautai a associé les élus et habitants du plateau de Mondeville-Videlles, au travers de plusieurs thématiques. Ainsi, il a mis en place (avec les scolaires, élus, habitants et associations) : des ateliers pratiques de fabrication et d'utilisation d'outils pour observer le paysage, des ateliers photographiques, la construction d'une Capsule mobile d'observation, ainsi que des périodes de restitution. Retour sur images...



Un grand merci à Edouard Sautai ainsi qu'aux élus et habitants qui sont venus porter un autre regard sur les paysages ! Prochaine étape paysagère : la Plaine de Bière en 2011...

URBANISME DURABLE

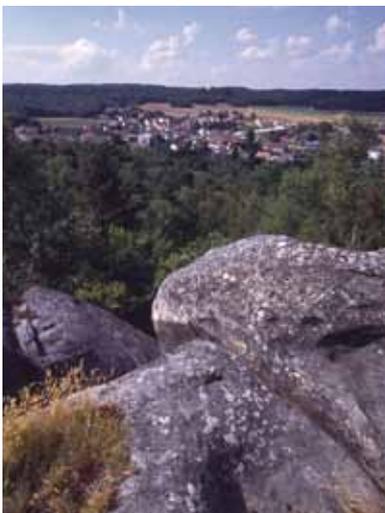
Nos villages évoluent,
nous sommes tous impliqués !

Les décisions prises en matière d'urbanisme et de construction ne sont pas sans conséquences, notamment sur la consommation d'espace et la qualité de vie des habitants. Savez-vous que tous les sept ans en France, c'est la surface d'un département français qui passe du statut de terre agricole à celui de terre urbanisée .

Mais que vient faire un Parc naturel régional dans les questions d'urbanisme ?

Rappelez-vous, un Parc naturel régional, à l'inverse d'un Parc national, est constitué de villages, c'est un territoire habité, vivant, qui évolue. Classé "parc naturel régional", ce territoire est reconnu notamment pour la qualité et la diversité des paysages qui le composent et pour la richesse de ses milieux naturels typiques. Et si les élus locaux ont fait le choix en 1999 de créer un Parc naturel régional sur 57 communes, c'est bien pour préserver ces richesses et la qualité de vie des habitants. Mais le territoire est particulièrement menacé par la pression urbaine, il est potentiellement soumis à des mutations non négligeables (dégradation des paysages, érosion de la biodiversité, imperméabilisation des sols, augmentation des déplacements et des gaz à effet de serre...).

Alors les élus des communes sont allés encore plus loin : tout en conservant leurs compétences en urbanisme, ils ont souhaité que le Parc naturel régional du Gâtinais français ait une mission forte en aménagement du territoire. ainsi, ils bénéficient d'un accompagnement en amont de tout projet, de conseils, de subventions...



Alors pourquoi urbanisme "durable" ?

L'urbanisme durable offre des réponses car il propose une nouvelle approche qui consiste à aménager notre espace de vie de manière cohérente et équilibrée. Il s'agit de faire en sorte que l'environnement et la qualité de vie que l'on trouve dans nos communes soient préservés. Le territoire doit pouvoir se développer dans le respect de son identité.

Le mot "urbanisme" fait naître tout de suite l'idée de "l'urbain, la ville, les constructions". Alors, qu'apporte l'urbanisme "durable" ?

Et bien l'urbanisme durable tient compte de toutes les notions qui sont chères aux habitants d'un village :

- préserver les espaces naturels, qu'ils soient agricoles, forestiers, humides... et même plus : respecter la vocation de ces espaces, par exemple en urbanisant de manière à ne pas rompre les circulations agricoles ou les continuités écologiques pour la circulation de la faune sauvage,

- concevoir les aménagements afin d'obtenir une bonne insertion dans le paysage et surtout, tenir compte des caractéristiques du bâti existant pour ne pas "dépareiller",



- et, le saviez-vous, l'urbanisme durable participe à la réduction des consommations énergétiques et pousse le détail jusqu'aux matériaux utilisés : choisir des isolants naturels, favoriser les énergies renouvelables...



- la structuration de l'espace enfin, est une notion primordiale de l'urbanisme durable : penser aux déplacements, à la proximité des commerces, proposer des logements pour tous (c'est la mixité intergénérationnelle)...

Comme vous le voyez, l'urbanisme durable nous concerne tous, par les choix que nous faisons, et surtout il s'anticipe, se réfléchit. Les Communes des territoires sont de plus en plus nombreuses à se pencher sur cette question, à faire appel au Parc pour avoir une vision globale de leurs projets.



Christine Soulat, déléguée au Parc pour la mairie de Maisse, précise son rôle : "Le rôle du délégué est de participer activement aux commissions, au conseil syndical et de faire le lien entre les projets de la ville et ceux du Parc. Le projet du Parc est global, ses actions viennent alimenter la démarche : mise en place de la filière chanvre (pour la construction/isolation), mise en place de la filière bois (pour le chauffage)... Le Parc propose des directions, des aides techniques et financières qui permettent aux petites communes de passer à l'action."

«Ça concerne surtout les grandes agglomérations...»

Vrai Faux



A Cély-en-Bière, Maryse Galmard-Peters, 1^{ère} adjointe, en charge de l'Environnement, et Marine Thieffry, 2^{ème} adjointe, en charge de l'Urbanisme de la ville expliquent :
 "Nous pensions que l'urbanisme durable s'adressait plutôt à des villes plus importantes. Bien vite, nous avons découvert que notre village, si petit soit-il, pouvait et devait s'inscrire dans une telle démarche. La présentation de l'atlas communal par le bureau d'études missionné et financé par le Parc a confirmé les richesses du village (architecture, paysage, faune et flore, qualité de l'eau) et la nécessité de les préserver."



«Une commune doit forcément s'étendre pour maintenir sa vitalité»

Vrai Faux

Certaines communes ont fait ce choix et ont tout de même dû fermer des classes ou n'ont pas pu sauver leurs commerces de proximité. L'absence de logements destinés à des jeunes couples avec enfants et les niveaux de prix de l'immobilier expliquent bien souvent ces difficultés.
 D'autres communes ont implanté avec succès des logements adaptés à la demande en cœur de village. Ce qui a ainsi permis de stabiliser les effectifs scolaires et de maintenir les commerces et les services de proximité, renforçant ainsi la qualité de vie des habitants.



Christine Soulat précise : "Mixité des âges, diversité, identité rurale, densité : tous ces enjeux sont pris en compte dans le projet de Maisse, novateur et expérimental, qui fait l'objet d'échanges constructifs avec les élus du Parc. »

«Il n'existe pas de recette toute faite à appliquer...»

Vrai Faux

Chaque lieu est unique et possède ses particularités. Il convient d'en tenir compte lorsqu'on envisage de créer un aménagement. Dans tous les cas il faut faire valoir «le génie du lieu» et adapter les réponses à chaque contexte."



« La densité nuit à la qualité de vie... »

Vrai Faux

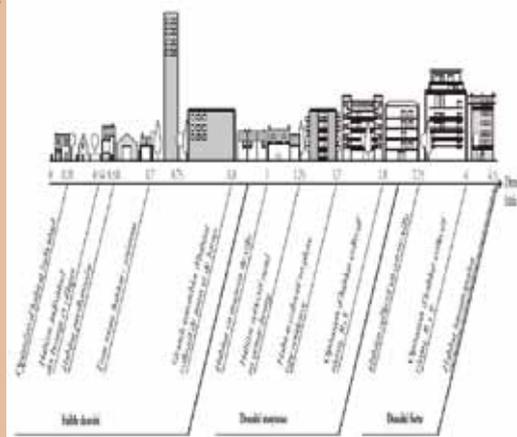
La densité est une notion complexe qui entraîne souvent des incompréhensions voire des blocages car elle est souvent associée aux « grands ensembles » et leurs dysfonctionnements et donc à une mauvaise qualité de vie. Mais le saviez-vous ? En réalité nos villages traditionnels sont plus denses que ces quartiers mais constituent cependant un cadre de vie privilégié.

Vivre dans un village, dans un bourg c'est être dans un milieu humain suffisamment dense pour trouver près de chez soi les principaux commerces et services de proximité, des équipements publics qui facilitent la vie des habitants et limitent aussi les déplacements inutiles.

« Il existe une demande pour un nouvel urbanisme...»

Vrai Faux

Même si le rêve de la maison individuelle reste majoritaire chez les français, d'autres formes d'habitat sont recherchées, notamment par les jeunes mais aussi les plus anciens (maisons de ville, petits collectifs...). La localisation du logement à proximité des équipements scolaires et des commerces devient un critère de choix important pour une majorité de ménages



«Le Plan Local d'Urbanisme est un bon point de départ pour mettre en œuvre une politique d'urbanisme durable...»

Vrai Faux

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le pivot incontournable d'une stratégie locale d'urbanisme durable. Il permet notamment de fixer des orientations générales d'aménagement à l'échelle de la commune, pour une durée d'environ 10 ans dans le respect des objectifs de développement durable.

Maryse Galmard-Peters et Marine Thieffry ajoutent : "Adjointes en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement, nous avons choisi de travailler ensemble pour la conception du PLU. Des réunions publiques ont été organisées pour présenter les premières avancées. D'autres réunions porteront sur le zonage, les zones d'aménagement concerté (ZAC), et une enquête publique aura lieu à la fin de l'élaboration du PLU."



Le Parc agit et accompagne les Communes dans la mise en œuvre de projets de qualité

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a engagé plusieurs actions de sensibilisation sur ce thème afin qu'élus et habitants puissent échanger et partager une vision de nouvel urbanisme qui dessinera les Communes de demain.

Au mois de mai 2010 une conférence suivie d'un voyage d'étude dans le Parc naturel régional du Vercors, a été l'occasion de rencontres avec des élus ayant réalisé des opérations exemplaires (éco-quartiers). La série de 4 ateliers participatifs programmée par le Parc en 2010, achevée en septembre, a permis aux élus comme aux particuliers de se familiariser avec les principes et les pratiques de l'urbanisme durable.

Christine Soulat : «Citoyenne sensible au



développement durable, je trouve important que le Parc initie des actions d'information et d'action dans le domaine de l'urbanisme durable. Dans le Vercors, les bâtis étaient anciens, et il y avait une volonté forte d'inscrire des projets ambitieux pour des villages. Les temps d'information du Parc sont moteurs : la conférence sur le PLU présentait l'expérience des communes, et nous a encouragés à mettre le nôtre en place, avec l'aide du Parc et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). La deuxième conférence portait sur un village qui a su intégrer une nouvelle opération d'urbanisme et qui conserve la maîtrise des locataires (jeunes, personnes âgées...)

Maryse Galmard-Peters et Marine Thieffry : «Les premières réunions d'atelier nous ont permis de voir de façon concrète des réalisations menées par d'autres communes. Nous avons compris l'importance, en amont de nos projets, de rencontrer des représentants du CAUE, des bailleurs sociaux et autres organismes de façon à mettre en place des zones d'aménagement concerté (ZAC) visant à maîtriser les endroits à densifier de notre commune. Ces ateliers vont nous aider à travailler en profondeur sur certaines « dents creuses ». Lors de ces ateliers, des informations nous ont été données en matière de planning, de démarches à accomplir, de coûts.»



En ligne de mire, la programmation et la mise en œuvre de projets d'éco-urbanisme réalistes en cohérence avec l'identité du Parc, son histoire et son patrimoine naturel, culturel et historique sur 4 communes pilotes du territoire : Maisse, Janville-sur-Juine, Ury et Saint-Fargeau-Ponthierry.

Christine Soulat : «Lorsque le Parc a lancé un appel à projet pour un éco-quartier, nous avons une opportunité avec un terrain en centre ville, bien situé entre les commerces, les services et la gare. Les élus de Maisse sont sensibles au développement durable et le projet à été bien accueilli. C'est un nouveau projet important, nous en présenterons l'esquisse à la population, avec une réunion de concertation.»



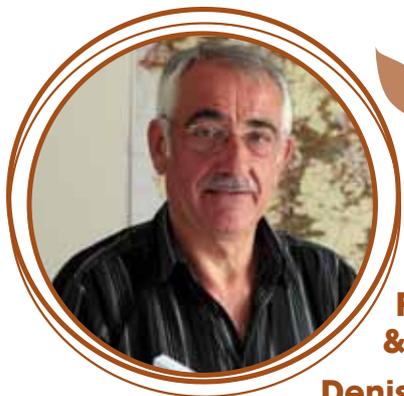
En résumé : quelques bonnes raisons de s'intéresser à l'urbanisme durable

- profiter de la qualité des milieux naturels et des paysages
- pérenniser les activités (agricoles, forestières...)
- s'adapter aux contraintes énergétiques ou climatiques et vivre dans un habitat sain
- conforter la vitalité de nos bourgs et villages et le cadre de vie des habitants
- limiter les déplacements et gagner en « temps libre »
- proposer une offre de logements diversifiée et de qualité

...

FLORILÈGE D'ADHÉSIONS !

Les motifs d'adhésion à la Charte du Parc sont très divers : conseils techniques, identité partagée, subventions... La délibération d'une Commune, quelle que soit sa taille, est toujours l'occasion d'un débat intense au sein des conseils municipaux.



**Fondateur
& fidèle**

Denis Meunier

**Maire d'Auvers-Saint-Georges,
membre historique et première
Commune à avoir délibéré en
mars 2010 en faveur
de la nouvelle Charte !**

«L'adhésion à l'unanimité au premier conseil municipal, ce n'est pas un tour de magie, c'est le fruit du partage démocratique à chaque étape de l'élaboration de la charte. Au-delà de l'aide financière, c'est notre identité partagée, notre territoire reconnaissable à son patrimoine unifié : ce sont les mêmes bordures de grès, les mêmes clochers, les constructions en pierre, les paysages. Le Parc, c'est nous, élus et habitants, qui en sommes les acteurs. C'est une structure pour militer en commissions, en bureau et conseil syndical. Nos villages ont les mêmes aspirations. Notre mission, c'est d'être solidaires, de prendre en compte les contraintes de toutes les communes, d'échanger, d'informer. Le Parc est un grand et beau bateau. À nous de le faire avancer.»

Nouvelle adhésion

Denis Céladon

**Mairie de Chatenoy,
tout nouveau membre du Parc**

«Notre démarche, volontariste et active, s'est amorcée dès l'élection en 2008. L'esprit et l'image porteuse du Parc, ses orientations éthiques correspondent à notre territoire agricole et aux activités qui s'y développent. J'ai vu des villages se transformer en 10 ans dans le PNR de la Brenne, et je sais que le Parc est un véritable facilitateur pour la région et le tourisme. Les aides apportées ne sont vraiment pas négligeables pour une petite commune. Ses recommandations nous conduiront à réaliser notre PLU, avec leur aide toujours. Notre adhésion s'est construite sur l'étude attentive des prises de positions du Parc, des négociations en faveur de la continuité du territoire, l'information des habitants via le bulletin municipal et une approche pédagogique.»

Essai transformé

Helen Henderson

Maire de Nanteau-sur-Essonne depuis 2008, commune associée depuis 2001

«L'association, formule adaptée d'intercommunalité, nous permet de défendre nos valeurs et notre identité rurale, inscrites dans le Parc. Le Parc nous apporte aides juridique et technique sur tous les aspects environnementaux, patrimoniaux, et une importante aide matérielle. La force réunie de toutes les communes du Parc s'exerce en notre faveur : le couloir aérien, l'assainissement non collectif, l'aide diagnostique. Nous ne sommes pas un petit parmi les grands, mais bien un acteur à part entière. Pour les habitants, c'est rassurant d'appartenir au Parc, qui garantit avant tout que nos valeurs sont préservées.»



Soutien renouvelé

François Orcel

**Maire de Milly-la-Forêt,
ient de renouveler son adhésion
à la Charte**

«D'aucuns peuvent s'effrayer du cadre "technique". Mais, pour Milly, l'adhésion est plus positive que négative. La future Maison du Parc renforce notre attractivité touristique. Le Parc, ce sont des experts qui partagent nos objectifs, nous écoutent et savent infléchir les projets pour intégrer nos contraintes. Ensemble, on est toujours plus forts, et surtout, on commet moins d'erreurs ! Le Parc est un outil intelligent de valorisation de notre région, qui protège la qualité de vie des familles sans entraver l'activité économique. Les élus y sont soutenus et guidés pour toutes les questions de préservation, de respect de la nature. Milly a décidé de dédier un délégué à temps plein, l'engagement de la ville y est suivi, toutes les missions sont pilotées. Cet effort en vaut la peine, en témoigne la révision, positive, de la charte, issue de ces échanges.»

EXTÉRIEUR ISOLÉ, INTÉRIEUR RÉGULÉ

A Boulancourt, Jérôme Blondeel opte pour le procédé d'isolation par l'extérieur pour la rénovation d'une maison d'habitation. Une solution qui présente de multiples avantages, avec en premier lieu la réduction de la facture énergétique et un confort thermique constant en toute saison.

Cette réalisation, subventionnée par le Parc dans le cadre du programme d'intérêt général «habitat» combine isolant naturel, enduits respirant et gestion des ponts thermiques.

En réalisant des travaux d'isolation par l'extérieur, vous pouvez réduire les déperditions énergétiques jusqu'à 60%. Votre investissement dans ces travaux d'isolation se trouve très rapidement récupéré en quelques années sur votre facture énergétique.

Bien isoler sa maison, en conservant la respiration du bâtiment sans perdre de surface habitable ni engager de gros travaux intérieurs, c'est donc possible! L'isolation des murs et des toits permet de lutter contre la déperdition thermique et de maîtriser sa facture énergétique.

L'isolation thermique par l'extérieur, choisie ici, consiste à envelopper votre bâtiment d'un manteau isolant et continu. Plus onéreuse au moment de l'investissement que l'isolation par l'intérieur, elle est néanmoins plus performante pour les raisons suivantes :

- elle vous permet de bénéficier de l'inertie thermique de vos parois existantes (capacité à stocker la chaleur). Elle agit comme une barrière à la chaleur, au froid et aux intempéries, quelle que soit la saison. Une diminution des pertes de chaleur est assurée en hiver tandis qu'en été la fraîcheur est conservée,
- elle traite tous les points de déperditions qui ne peuvent être résolus avec une isolation intérieure : jonctions entre vos murs de façade et vos murs intérieurs ou vos planchers, encadrements de fenêtres...,
- en réhabilitation, elle respecte l'hygrométrie des murs anciens si la vapeur d'eau peut continuer à circuler,
- enfin, elle permet de préserver votre surface habitable.

Le choix des isolants écologiques

Meilleur confort d'été

Bénéficiant d'une plus grande inertie thermique que les matériaux d'isolation non écologique, ils présentent l'avantage de conserver la fraîcheur dans l'habitat durant les périodes chaudes.

Moindre impact environnemental

Pour une grande majorité de matériaux écologiques d'origine végétale, le bilan carbone est négatif. Cela signifie que les végétaux dont sont issus ces matériaux ont absorbés au cours de leur vie plus de gaz à effet de serre que ce que le processus de fabrication du matériaux d'isolation va émettre.

Durables

Ils sont sans produits nocifs dans leurs composition. Ils fournissent de plus de très bonne performances isolantes.

Garantie et performance de qualité

La laine de chanvre, de plume, de ouate de cellulose et les panneaux de fibre de bois, peuvent être garantis, mais vérifiez bien leur certification Acermi (lorsqu'un produit est certifié par l'Association pour la certification des matériaux isolants (ACERMI), ses niveaux de performances et de qualité sont garantis).

En savoir plus : www.ademe.fr

Le + Parc

Le Parc subventionne les particuliers pour l'isolation de leur habitation. Un bonus de 25 % est proposé lorsque les matériaux achetés sont naturels.

Si vous êtes propriétaire et que vous envisagez d'effectuer des travaux liés :

- aux économies d'énergie,
- à l'adaptation et à l'accessibilité pour les personnes handicapées et/ou âgées,
- à la sortie d'inconfort, de non décence, d'insalubrité, de péril, vous pouvez peut-être bénéficier des aides du programme d'Intérêt général d'amélioration de l'habitat ; une permanence téléphonique est à votre disposition au 01 60 78 17 11.

En savoir +

www.parc-gatinais-francais.fr
rubrique :

"Vous avez un projet ?
Le Parc vous aide"

ou contactez l'**Espace Info Energie**
du Parc au 01 64 98 73 93.

En cours d'isolation...



... Mur enduit.



Les rendez-vous du Parc MANIFESTATIONS COMMUNALES

• 23 et 24 octobre - Milly-la-Forêt

Fête de la science «Les secrets des plantes médicinales» : découvrez les secrets des plantes médicinales à travers des jeux éducatifs et sensoriels. Réalisez votre huile médicinale avec un professionnel du Conservatoire national des plantes de Milly-la-Forêt. L'animation s'inscrit dans le cadre de l'exposition "De l'Hôtel-Dieu à l'Hôpital". Projet soutenu par le Conseil général de l'Essonne et le programme européen Leader (Parc du Gâtinais français). Espace culturel du Moustier, 10h-12h30 et 14h-17h, Entrée libre.

• Jusqu'au 28 novembre - Milly-la-Forêt

Exposition « De l'hôtel-Dieu à l'hôpital » : la Ville de Milly-la-Forêt s'associe aux musées d'Etampes et Dourdan pour la création de cette exposition. Chaque ville valorisera son patrimoine local. Pour Milly-la-Forêt, mise en lumière de l'herboristerie et de la culture des plantes médicinales, avec :
- l'hôtel-Dieu qui se trouvait jusqu'en 1895 à la place de l'actuel Hôtel de Ville,
- les plantes médicinales et leur utilisation curative à travers les âges.
Avec la participation du Conseil général de l'Essonne et du programme européen Leader (Parc du Gâtinais français).
Espace culturel du Moustier, du mardi au samedi 10h-12h30 et 14h-17h. Ouvert le dimanche jusqu'au 24 octobre aux mêmes horaires. Entrée libre.

• 4 novembre - Barbizon

10^e Salon du livre ancien. Espace culturel Marc Jacquet, 10h-18h. Entrée libre.

■ AUTOUR DE NOËL

• Marchés de Noël

28 novembre à Bouray-sur-Juine (salle du Noyer Courteau, 10h-18h).

4 décembre à Villiers-sous-Grez (foyer rural, 14h-18h).

12 décembre à Perthes-en-Gâtinais (salle polyvalente) et à Soisy-sur-Ecole (rue de Bois Net, 11h-18h).

18 et 19 décembre à Courances (salle polyvalente et cour de l'école, 10h-18h).

19 décembre à La Chapelle-la-Reine (place de la République, dès 10h).

• 17 décembre à Auvers-Saint-Georges

Conte de Noël. Salle polyvalente, 20h.

• 22 décembre - Milly-la-Forêt

Spectacle pour enfants : "La sorcière du placard à balais". Informations en Mairie, 01 64 98 80 07.

■ LES ARTISTES EXPOSENT

• Du 5 au 10 octobre - La Ferté-Alais

Exposition "La fleur dans tous ses états". Salle Brunel (1 rue Brunel), 10h-18h. Entrée libre.

• Du 9 au 17 octobre - Barbizon

Exposition de tableaux et sculptures de l'Académie Boitiat. Espace culturel Marc Jacquet, 10h-12h30 et 14h-17h30, fermé mardi. Entrée libre.

• 15, 16 et 17 octobre - Pringy

8^e exposition de peintures et sculptures. Salle des fêtes et salle des jeunes. Entrée libre.

• 16 et 17 octobre - Chamaranche

Exposition de peintures d'artistes locaux. Salle des fêtes, samedi 14h-19h, dimanche 10h-18h. Entrée libre.

• 16 au 24 octobre - La Ferté-Alais

3^e Salon de la gravure. Salle Brunel (1 rue Brunel), week-end et mercredis, 10h-18h. Entrée libre.

• Du 22 au 31 octobre - Barbizon

Exposition de tableaux et sculptures de l'école de peinture de Barbizon. Espace culturel Marc Jacquet, 10h-12h30 et 14h-17h30, fermé mardi. Entrée libre. Vernissage le 22 à 18h30.

• Jusqu'au 31 octobre - Milly-la-Forêt

Exposition photo "Les murs peints de Jean Cocteau - Fréjus, Londres, Menton". Espace culturel Paul Bédou, du mercredi à dimanche, 14h-18h. Entrée libre.

• Du 6 au 21 novembre - Milly-la-Forêt

Exposition de Christophe Drochon, peintre, et Pierre de Ganay, sculpteur, deux artistes locaux. Espace culturel Paul Bédou, du mercredi au dimanche, 14h-17h. Entrée libre.

• Du 26 novembre au 19 décembre - Milly-la-Forêt

Festival de bande dessinée. Espace culturel Paul Bédou, du mercredi au dimanche, 14h-17h. Entrée libre.

• Du 27 novembre au 5 décembre - La Ferté-Alais

5^e Salon du petit format (art plastique). Salle Brunel (1 rue Brunel), week-ends et mercredis, 10h-18h. Entrée libre.

• 11 et 12 décembre - Saint-Martin-en-Bière

Exposition de peintures et sculptures d'artistes régionaux. Salle polyvalente, 10h-18h. Entrée libre.

• 11 et 12 décembre - Villiers-sous-Grez

Exposition de céramiques. Samedi, 10h30-21h (vernissage à 17h). Dimanche, 10h30-19h (17h "Paupière de Terre" qui contera quelques histoires). 11, rue de l'Eglise. Entrée libre.

■ QUE LE SPECTACLE COMMENCE

• 13 et 14 novembre - Auvers-Saint-Georges

Théâtre par la Cie Théâtre.com. Salle polyvalente, 15h samedi et 20h dimanche. 3 et 7 D.

• 19 et 20 novembre - La Ferté-Alais

La controverse de La Ferté-Alais : Quelle est l'origine du nom : La Ferté-Alais ? Réponse à l'occasion d'une joute théâtrale. Salle Brunel (1 rue Brunel), 20h30. Entrée libre.

• 27 novembre - Boissy-le-Cutté

Théâtre avec la troupe de la Société artistique d'Etrechy. Salle des fêtes, 20h30. 6 D.

• 11 et 12 décembre - Milly-la-Forêt

Spectacle « Le Petit Prince » par la Petite Troupe, d'après le texte d'Antoine de Saint-Exupéry et la bande-dessinée de Joann Sfar. Salle des fêtes. Entrée libre. Informations en Mairie, 01 64 98 80 07.

■ MUSICALEMENT VÔTRE

• 6 novembre - Boissy-le-Cutté

Concert hommage au groupe Deep Purple avec le groupe Made in Deep, composé de S. Lagoya à la guitare, Fred Guillemet, bassiste des Trust à la basse, D. Laubi au chant, Biello à la batterie, R. Barbecot aux claviers. Salle des fêtes, 20h30. 5 D.

• Du 11 au 14 novembre - Milly-la-Forêt

Festival les Zarmoniques « Voix et patrimoine en Gâtinais ». A l'honneur : les chants espagnols. www.apcedes2vallees.com
11 novembre : les Choeurs du Gâtinais 15h, 16h, 17h et 18h : concerts dans les églises d'Achères-la-Forêt, Boutigny-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Dannemois, Le Vaudoué et Maisse.
20h30 : Philomèle, Atout Choeur, Chantcléry, Le Choeur des Deux Vallées. Eglise de Milly-la-Forêt.
12 novembre : chants cubains, danse et guitares flamencas
20h : conférence sur l'histoire du flamenco par Claude Worms,
21h : Trio Alborada, Groupe Pour Raison de beauté, Arena Blanca. Salle des fêtes de Noisy-sur-Ecole.
13 novembre : atelier salsa et soirée latino 15h30 : atelier salsa, salle des fêtes d'Achères-la-Forêt.
20h30 : soirée latino avec repas sur réservation: Graciela Perez, démonstration de flamenco, Rica-salsa. Gymnase d'Oncy-sur-Ecole.
14 novembre : du flamenco au tango
17h : Choeur des Contamines, Choeur des Deux Vallées. Eglise de Milly-la-Forêt.

• 13 novembre - Saint-Martin-en-Bière

Concert de poche, Bruno et Paolo Rigutto, pianistes. Salle polyvalente, 20h30. Informations en Mairie au 01 64 38 02 81.

■ TERROIR ET TRADITIONS

• 3 octobre - Bouray-sur-Juine

11^e édition de "Jardins des Villes, Jardins des Champs" : troc de plantes, produits du terroir, ateliers adultes et enfants, jardinage biologique, environnement, tourisme, artisanat, conférences. Place de l'Eglise, 10h-18h.

• 17 octobre - Milly-la-Forêt

Fête des Vendanges et de la Gastronomie : produits du terroir et vins de France. Sous la halle.

• 11 novembre - Villiers-sous-Grez

Bourse aux plantes. Foyer rural, 14h-18h.

• 13 novembre - Perthes-en-Gâtinais

Bal folklorique de la Gâtinaise, groupe d'art et traditions populaires perthois. Salle polyvalente, 20h. idf-lagatinaise@wanadoo.fr

• 13 et 14 novembre - Chamaranche

Marché artisanal. Salle des fêtes, samedi 14h-19h, dimanche 10h-18h. Entrée libre.

• 20 et 21 novembre - Dannemois

Carrefour des passions "Le vélo" : historique, Tours de France, expositions, vélos insolites, photos, médailles, collection philatélique... "Dannemois se raconte", 01 64 98 03 27. Salle JP Cayot, 10h-18h. Entrée libre.

• 11 décembre - Boissy-le-Cutté

Marché artisanal. Salle des fêtes et cour de la Mairie, dès 10h.

■ SORTIES NATURE

• 17 octobre - Milly-la-Forêt et Arbonne-la-Forêt

Le Coquibus : abris ornés et étranges gravures. RdV à 10h au parking ONF de la Boulinière, le long de la D837 entre Milly et Arbonne. GERSAR : alain.benard@wanadoo.fr

• 5 décembre - Chailly-en-Bière

10h : abris ornés et site archéologique. RdV au carrefour de l'Epine sur la N 7.
14h30 : sites d'art rupestre contemporains et grotte aux Cristaux. RdV au carrefour de Belle Croix sur la Route Ronde ou D142 E.
GERSAR : alain.benard@wanadoo.fr

ZOOM GOURMAND



Temps de préparation : 15 minutes
Cuisson : 45 minutes

FONDUE DE POIREAUX AU SAFRAN DU GÂTINAIS

| Ingrédients : | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| - 1 kg de poireaux | - 3 cuillères à soupe d'huile d'olive |
| - 2 grosses pommes de terre | - 1 capsule de safran du Gâtinais |
| - 3 tomates | - Sel, poivre |
| - 3 oignons | |
| - 2 gousses d'ail | |

Préparation :

Laver et couper les poireaux en rondelles. Peler et couper les oignons en lamelles. Peler, épépiner et concasser les tomates. Piler l'ail. Peler et couper les pommes de terre en dés. Faire chauffer l'huile d'olive dans une casserole, y mettre les oignons et les poireaux, laisser colorer doucement. Ajouter les tomates, l'ail, le sel, le poivre et le safran, laisser mijoter 15 minutes. Ajouter les pommes de terres, laisser cuire à nouveau 20 minutes. Servir bien chaud.

Parfait en accompagnement de viandes grillées ou de poissons.